



MUTUELLE DU MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

PARIS, LE 28 FÉVRIER 2019

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## LA MMJ SIGNE UN PARTENARIAT AVEC LE CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES.

**La Mutuelle du Ministère de la Justice (MMJ) et le Crédit Social des Fonctionnaires (CSF) viennent de conclure un accord de partenariat visant à proposer aux adhérents de la MMJ et à leurs ayants droit des solutions pour répondre à leurs besoins de crédits, d'assurance et d'épargne.**

### Des solutions de financement alternatives

Ce partenariat entre les deux organisations de l'économie sociale et solidaire repose sur un socle commun de valeurs partagées : solidarité, relations humaines et transparence. « Avec ce nouveau partenariat, nous offrons la possibilité à nos adhérents de trouver des solutions de financement alternatives. Les solutions de financement proposées par le Groupe CSF offrent toutes les garanties de solidités financières et sont sélectionnées suivant une approche du crédit responsable. » explique Elisabeth Chabot, présidente de la MMJ.

### Un partenariat éthique

Comme la MMJ, le CSF repose sur un réseau d'adhérents qui prend une part active à la vie de l'association. Les membres des structures de direction sont élus par les adhérents du CSF et, chaque année, les adhérents se prononcent sur les résolutions soumises à l'Assemblée générale. « Nous partageons les mêmes valeurs et les mêmes principes fondateurs. Avec ce partenariat nous complétons notre champ d'action auprès de nos adhérents, tout en conservant les dimensions éthique et morale qui fondent le cœur de notre activité. » rappelle Elisabeth Chabot.

### Accompagner les adhérents MMJ à chaque étape de leur vie

En s'associant avec le CSF, la MMJ élargit sa gamme d'offres et réaffirme sa volonté d'accompagner ses adhérents tout au long de leur vie quotidienne (aide à l'acquisition d'un véhicule, financement de travaux, acquisition de mobilier...) comme lors des grandes étapes (achat immobilier, prêt personnel...).

### À Propos du Crédit Social des Fonctionnaires

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901 forte de 2 000 000 d'adhérents depuis sa création. Elle a été créée en 1955 par et pour des fonctionnaires. Le CSF s'adresse à tous ceux qui exercent une mission de service public. Son rôle est de sélectionner les services de crédit, d'assurance et d'épargne les plus adaptés à ses adhérents. Promouvoir leurs intérêts est au centre de son action depuis plus de 60 ans. Afin de poursuivre son activité en respectant l'ensemble des réglementations associées à la distribution de ces services, le CSF s'est doté d'une société de financement, CRÉSERFI, et d'une société de courtage d'assurances CSF Assurances. Fidèle à sa vocation sociale, la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires finance des actions de valorisation du service public et des projets sociaux portés par des Administrations, des associations, ou des établissements publics.

### À propos de la Mutuelle du Ministère de la Justice

Depuis plus de 70 ans, la Mutuelle du Ministère de la Justice protège les fonctionnaires et magistrats du Ministère de la Justice. La MMJ compte, au 31.12.2018, près de 130 000 personnes protégées, agents du Ministère, professionnels de Justice et personnes parrainées par ses adhérents, qui bénéficient d'une protection sociale santé et prévoyance complète, de services performants et de l'action sociale. Depuis 2013, la MMJ a construit un partenariat stratégique avec le groupe AG2R LA MONDIALE.

### CONTACT MMJ

**Laurence MARKOVITCH**  
Directrice de la communication  
@ laurence.markovitch@mmj.fr

MEMBRE  
DU GROUPE



AG2R LA MONDIALE

